

en ligne en ligne

BIFAO 56 (1957), p. 155-160

Bernard Couroyer

Note sur une inscription de Karnak.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782	724710922	Athribis X	Sandra Lippert
9782	724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782	724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782	724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782	724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale			
9782	724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782	724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)			
9782	724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTE

SUR UNE INSCRIPTION DE KARNAK

PAR

B. COUROYER

Dans son inventaire des divinités nommées par Ramsès IV sur les colonnes de la grande salle hypostyle de Karnak (1), M. L.-A. Christophe signale un Ptah de Khonsou. Cette épithète l'étonne et il la commente en ces termes : « Elle rappelle la discussion suscitée par Ptah de Ramsès II (pour le dernier état de la question, voir Couroyer, Dieux et Fils de Ramsès, dans Revue Biblique, t. LXI, p. 108-112). Il faut ici, semble-t-il, comprendre : Ptah (du temple) de Khonsou, ce qui apporte un élément supplémentaire à la thèse de M. Montet. En effet, en l'absence de documents explicites, il ne convient pas d'établir un lien entre le roi régnant (Ramsès IV) et Khonsou, et nous ne connaissons pas d'autre exemple où le nom d'une divinité soit suivi au génitif indirect du nom d'une seconde divinité» (2).

Il ne faut pas songer, en effet, à faire dépendre Khonsou de Ptah. Il est exact, d'autre part, que nous n'avons encore aucun témoignage d'un Khonsou de Ramsès IV. Peut-être ne serait-ce pas une raison suffisante pour écarter, a priori, une telle association, puisqu'il existe des dieux de Ramsès II, de Ramsès III, et de Ramsès IV, au nombre desquels, il faut l'avouer, Khonsou ne figure pas encore.

Un Khonsou de Ramsès étant écarté, il reste l'interprétation géographique préconisée par M. Montet pour les dieux de Ramsès. M. Christophe s'y rallie faute de mieux et pense à un Ptah (du temple) de Khonsou. Que le dieu fils de la triade thébaine ait donné asile, dans sa demeure de Karnak, au grand dieu de Memphis, il n'y aurait là rien qui doive nous surprendre. On aurait attendu

(1) Louis-A. Christophe, Les Divinités des colonnes de la grande Salle hypostyle et leurs épithètes, 1955. (2) P. 76, n. 4.

Bulletin, t. LVI.

20

cependant, dans ce cas, une formule telle que *Ptah* (dans) le temple de *Khonsou* (1) et cela dans le temple même de Khonsou, non dans la grande salle hypostyle du temple d'Amon.

Si le *n* (couronne rouge) du génitif indirect ne peut mettre en rapport Khonsou et Ptah, ou Khonsou et Ramsès IV, on pourrait envisager une autre hypothèse, omise par M. Christophe, selon laquelle l'*n* établirait une relation entre Ptah et Ramsès IV. Nous retrouverions alors un Ptah de Ramsès IV, forme divine déjà connue par une stèle de Deir el-Médineh (2).

Les seules données de l'inventaire de M. Christophe ne permettant pas de contrôler cette hypothèse, je lui demandai une copie de l'inscription complète. Avec un empressement dont je le remercie, il m'en fit parvenir le texte, accompagné de quelques lignes pour me signaler que Varille découvrait, lui aussi, dans cette inscription, un Ptah de Ramsès IV, ce pharaon étant, pour Varille, assimilé à Khonsou. Je ne m'aventurerai pas à justifier l'équation Ramsès IV-Khonsou. Je me bornerai à essayer de montrer qu'on peut trouver, dans notre texte, la mention d'un Ptah de Ramsès IV.

L'inscription ne présente pas de difficulté de lecture, car elle se rencontre à deux reprises, sous la forme suivante :

Nous sommes en présence des prénom et nom de Ramsès IV, accompagnés des noms de Ptah et de Khonsou séparés par la lettre n et suivis du signe mr(y), «aimé de».

N'était la présence du n on pourrait traduire : «Ramsès IV, aimé de Ptah et de Khonsou». Mais cet n inséré entre Ptah et Khonsou veut être expliqué.

Pour en déterminer la signification, le mieux est de se reporter aux autres mentions des dieux de tel ou tel pharaon.

(1) Cf. Ptah dans (hry-ib) le temple de Ramsès III ... dans le domaine d'Amon (m pr 'Imn), ap. Maj Sandman Holmberg, The God Ptah, 1946, n. 294, p. 58*; également n. 296, p. 59*.

(2) B. Bruyère, Rapport sur les fouilles de Deir

el-Médineh, 1935-1940, II. Trouvailles d'objets, n. 176, p. 86, l. 9. La formule du premier cartouche de Ramsès IV est ici tout à fait inhabituelle. Le souverain aurait-il usurpé un monument (et par conséquent un Ptah) de son père, Ramsès III?

Trois cas se présentent:

1. La divinité est seule mentionnée (1).



2. Sur une statue de Méneptah on lit (2):



Il est bien évident, dans cette inscription, que l'n placé entre le nom du dieu et celui du roi ne se rapporte pas à mr(y) mais unit le nom du dieu à celui du souverain; et qu'il faut lire : «Aimé de Rê-Horakhty de (n) Méneptah».

3. Sur une statue la formule 2 suffit à indiquer que tel pharaon, par ex. Méneptah, à qui la statue est dédiée, est aimé de tel dieu de (n) Méneptah. Il n'en va plus de même sur une architrave. Pour dire de Ramsès II qu'il est aimé de tel dieu de Ramsès II, il faut redoubler le cartouche royal, malgré l'impression de remplissage produit par la juxtaposition des deux cartouches. Cette disposition se rencontre à Hérakléopolis (3):



Dans ce troisième cas les deux derniers cartouches sont séparés par le nom de la divinité, mis en tête en vertu du principe de l'inversion respectueuse, et suivi

- (1) H. GAUTHIER, Le temple de Ouadi es-Sebouâ, 1912, p. 182 et pl. LIV. Je ne donne pas la bibliographie des dieux des différents pharaons mais seulement des exemples qui peuvent aider à déchiffrer l'inscription de Karnak.
- (2) H. GAUTHIER, Le Livre des Rois, III, n. xxvII, p. 119.
- (3) Fl. Petrie, Ehnasya, 1904, pl. XVIII et Revue Biblique, LXI, 1954, p. 116.

20.

de mr(y) et de n. Là encore il faut lire : «Ramsès II, aimé d'Harsaphès de (n) Ramsès II».

Sur le bandeau de la colonne de Karnak, où le pharaon est représenté par son seul cartouche, on s'attendrait donc à lire, comme dans 3 : «Ramsès IV, aimé de Ptah de (n) Ramsès IV». Le graveur de l'inscription se heurtait cependant à une double difficulté. Les autres colonnes ne possédant que deux cartouches, contenant le nom et le prénom de Ramsès IV, il ne pouvait, sans rompre la symétrie, en insérer un troisième.

D'autre part Khonsou devait figurer dans l'inscription. Si donc il plaçait mr(y) derrière Ptah, le nom de Khonsou ne se rattachait plus à rien. L'artiste égyptien a donc utilisé le second cartouche à double fin : comme nom royal et comme composante du nom de la divinité, et rejeté mr(y) après Khonsou.

En superposant l'inscription d'Hérakléopolis et celle de Karnak on voit assez clairement à quel artifice le graveur a eu recours :



Cette explication qui donne un groupe de deux divinités, comme sur les autres colonnes, élimine un Ptah de Khonsou inconnu et, peut-on dire, impensable, au profit de Ptah de Ramsès IV déjà rencontré à Deir el-Médineh. Elle rend également compte du n: « Ptah de (n) Ramsès IV», et du rejet de mr(y) à la suite des deux noms divins. Il faut donc lire: « Ramsès IV, aimé de Ptah de (n) Ramsès IV et de Ramsès IV et

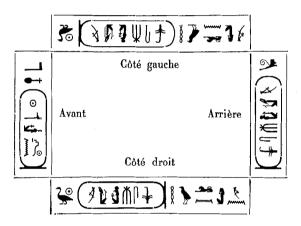
Une telle lecture, en supposant l'omission d'un cartouche de Ramsès IV, pose le problème de l'existence d'un élément, ici le cartouche royal, utilisé à double fin, comme cartouche renfermant le nom du roi, et comme composante du nom de la divinité Ptah de (n) Ramsès IV.

Nous avons vu plus haut (3) la décoration d'une architrave avec la formule : «Ramsès II, aimé d'Harsaphès de Ramsès II». Le socle d'une statue, avec ses côtés parallèles, permet de redoubler cette formule.

En février 1914 on découvrait, sur le tell d'Ahnassieh el-Médineh, un colosse de Ramsès II. Sur les côtés du socle se lit deux fois l'inscription (1):

C'est la même inscription que sur les architraves, avec cette différence que le n et le cartouche royal sont reportés sur l'arrière du socle qui comprend ainsi, de part et d'autre du signe f, deux n et deux cartouches en opposition.

Il arrive cependant que l'exiguité du socle ne laisse place, à l'avant et à l'arrière, que pour un seul cartouche. C'est le cas de la statue d'Houroun trouvée à Tanis par le Pr. Montet (2), et dont le socle ne comporte à l'arrière qu'un seul cartouche précédé de la couronne rouge de Basse-Egypte.



Le côté gauche et l'arrière se lisent, sans difficulté : «Fils de Rê, Ramsès II, aimé d'Houroun de (n) Ramsès II».

Le côté droit pose un problème. Sous mr(y) se trouve, en effet, un n ordinaire (filet d'eau). A quoi se rapporte-t-il? Faut-il l'intercaler entre «aimé» et «Houroun» et lire : «aimé de (n) Houroun»? On ne s'explique pas, alors, la

(1) ASAE, XVII, 1916, p. 38. On retrouve la même disposition sur la hampe de l'enseigne tenue par Ramsès II sur une statue trouvée à Kom el-Hisn: G. Daressy, ASAE, IV, 1903, p. 252. La divinité mentionnée est Phrê de (n) (Wsr M; t R stp n R). C'est donc le pré-

nom royal, et non pas le nom, qui entre dans la composition du nom divin, comme au Ouadi es-Sebouà: ASAE, XI, 1912, p. 85 et Revue Biblique, LXI, 1954, p. 111.

(2) Revue Biblique, XLIV, 1935, p. 156.

raison d'une telle dissymétrie. Pourquoi le côté droit renfermerait-il, entre mr(y) et Houroun, un génitif indirect que le côté gauche ne comporte pas? Faut-il voir en mr n une forme relative mr.n et traduire « qu'Houroun aime », solution adoptée par le Pr. Albright (1)?

La disposition des formules sur le colosse d'Hérakléopolis me semble appuyer l'opinion du Pr. Montet. L'arrière du socle de la statue d'Houroun ne laissant place que pour un seul cartouche, le génitif indirect ne pouvait être exprimé par le n vertical que devant le cartouche. Le répéter à l'arrière de celui-ci eut placé cet n en direction inverse du cartouche. D'autre part un n isolé, à l'arrière du cartouche, eut été disgracieux. Le graveur a tourné la difficulté en plaçant cet n horizontal sur le côté du socle, après mr(y), auquel il ne se rattache cependant pas. Le cartouche arrière, comme le cartouche avant, est ainsi commun aux inscriptions des deux côtés et il faut lire, tant à droite qu'à gauche : « Fils de Rê, Ramsès II, aimé de Houroun de (n) Ramsès II ». Cela nous procure, du même coup, un exemple de l'omission d'un cartouche et de l'utilisation, à double fin, du cartouche restant. Sans doute l'omission, à Karnak, est-elle plus radicale que sur la statue d'Houroun; mais les deux cas nous permettent d'admirer l'ingéniosité des graveurs égyptiens à vaincre les difficultés provenant de l'exiguité de l'espace qui leur était concédé.

En conclusion de cette trop longue note, je crois inutile de recourir à l'explication géographique pour interpréter l'inscription de la colonne de Karnak. Il s'agit bien, comme Varille l'avait, à sa façon, entrevu, d'une mention de Ptah de Ramsès, accompagné de Khonsou.

B. COUROYER.

(1) BASOR, 84, 1941, p. 9.